



Compte-rendu du conseil d'UFR du 8 décembre 2017

13h30 salle des actes bâtiment D

Membres présents (par collège) :

Collège A : Stéphane COSTA, Nicolas LE PAPE, Philippe MADELINE, Boniface MBIH, Vincent MERLIN, Fabrice VALOGNES,

Collège B : Eva AZOULAY-GALLO, Clémence CHRISTIN, Bruno DROUOT, Muriel GILARDONE, Fabien GUILLOT, Maxime MARIE, Stéphane VALOGNES

Collège C (BIATSS) : Françoise CLOUET, Robert DAVIDSON,

Collège D (usagers) :

Collège E (personnalités extérieures) :

Procurations : Laure BATAILLE à Bruno DROUOT
Nicolas BLANPAIN à Françoise CLOUET
Olivier MAQUAIRE à Stéphane COSTA,
Céline WARNIER à Françoise CLOUET

Excusés : Laure BATAILLE, Nicolas BLANPAIN, Olivier MAQUAIRE, Jean-Sébastien PENTECOTE, Céline WARNIER

Membres de droit avec voix consultative : Nathalie BUREL, Jean-Michel CADOR

1 – Approbation des procès-verbaux :

a) conseil d'UFR du 28 septembre 2017

VOTE : 0 CONTRE 3 ABSTENTIONS

b) conseil d'UFR du 16 novembre 2017 :

Monsieur Guillot souhaite que soit rajoutée une phrase au sujet du principe de répartition inversée de la prime par catégorie de personnel qui n'a pas été retenu cette année. Nicolas Le Pape accepte cette proposition. Le résultat du vote sur le PV ainsi modifié est :

VOTE : 0 CONTRE 7 ABSTENTIONS

2 – Points d'information :

Nicolas Le Pape annonce que le vote de la grille tarifaire présentée en taux horaire (demande de la vice-présidente en charge de la formation continue) est ajouté à l'ordre du jour de cette séance. Deux questions diverses ont aussi été proposées : une première concerne "la vie de l'UFR" (demande du collègue B), une deuxième porte sur la constitution d'un annuaire papier des personnels SEGGAT (demande d'Olivier Maquaire).

a) Effectifs (inscriptions administratives à l'UFR SEGGAT) : Nicolas Le Pape indique que les effectifs ont sensiblement évolué depuis le conseil du 28 septembre. En date du 05 décembre 2017, l'UFR SEGGAT compte désormais 1091 inscrits. Les étudiants inscrits sont répartis comme suit : 70% sont inscrits en éco-gestion et 30% en géographie. Il précise que les inscriptions des étudiants de licence CPGE sont en cours, seulement 10 inscriptions actuellement sur 150 attendues. Il est précisé que la clôture des inscriptions est prévue fin janvier 2018. Le nombre total d'inscrits n'est donc pas encore arrêté. Pour rappel le nombre d'étudiants inscrits pour l'année universitaire 2016-2017 était de 1242. On peut estimer que les effectifs 2017-2018 seront sensiblement identiques à ceux de l'année précédente une fois l'ensemble des CPGE inscrits.

b) Demandes de délégation CNRS et CRCT :

Nicolas Le Pape indique que trois demandes ont été soumises pour avis du directeur de l'UFR. Benoît Raoulx a présenté une demande de CRCT pour une durée de 1 an. Cette demande a reçu un avis réservé de la part du directeur de l'UFR en raison des difficultés majeures à pouvoir redéployer son service d'enseignement auprès des collègues géographes. Nicolas Le Pape regrette qu'aucune démarche n'ait été engagée par l'intéressé auprès de la direction de l'UFR et auprès du directeur de département de géographie pour les informer de sa décision.

La direction de l'UFR a reçu la demande de délégation CNRS de Daniel Danau. Cette demande est arrivée pour avis du directeur le vendredi 24 novembre à 16h alors que la DRH souhaitait un retour des dossiers complets ce même jour avant 17h. Monsieur Danau n'a fait état de son projet ni à la direction de l'UFR ni au directeur du département d'économie-gestion. Compte-tenu de la date extrêmement tardive à laquelle l'UFR a été informée de cette demande, le directeur a émis un avis réservé en dépit de l'avis très favorable accordé par la directrice-adjointe du CREM.

Enfin Sara Biancini a déposé une demande de délégation CNRS pour une durée de 6 mois. Le directeur du département éco-gestion a fait part de la possibilité de redéployer les heures de service éventuellement libérées. Mme Biancini s'est engagée à apporter son aide pour que la réaffectation de ces heures se déroule au mieux. Cette demande de délégation a reçu un avis très favorable du directeur de l'UFR.

Ces demandes arrivées très tardivement à la direction de l'UFR n'ont pas pu faire l'objet de discussions en amont pour prévoir et anticiper la suppléance. Il serait souhaitable que la direction de l'UFR ait connaissance en amont de la campagne « officielle » de ce type de demandes (même à l'état de projet) afin d'anticiper et de faire remonter l'information lors du dialogue de gestion avec les services centraux de l'Université. Les réunions de laboratoire et les AG de département pourraient également servir de relai pour cette information. Fabien Guillot indique que ces demandes s'inscrivent souvent dans un projet de recherche individuel et collectif et qu'elles sont donc prévisibles.

c) Rendez-vous avec la DSI : Le Directeur de la DSI souhaite rencontrer la Direction de l'UFR au sujet des postes de Julien Frérot et de Didier Fontaine, informaticiens pour l'UFR SEGGAT. La réunion est fixée au lundi 11 décembre. L'attention est portée sur le poste de Didier Fontaine qui est un poste affecté à la DSI depuis la fusion. La crainte est que Didier Fontaine et Julien Frérot soient physiquement déplacés vers les

5- Reconnaissance de l'engagement Etudiant : Nicolas Le Pape présente le dispositif. Pour cette année universitaire, une commission ad-hoc de l'établissement s'est réunie pour l'examen des dossiers. L'an prochain, il est prévu que chaque composante réunisse sa propre commission. Pour l'UFR SEGGAT, Nicolas Le Pape indique qu'un seul étudiant inscrit en L3 gestion des organisations a déposé un dossier. Il précise que pour éco-gestion l'engagement étudiant est prévu dans la maquette au travers d'un EC facultatif et seuls les points supérieurs à 10 au dossier sont pris en compte dans le calcul de la note globale. Actuellement, il n'y a rien de prévu dans la maquette de la licence de géographie. Les collègues géographes présents au conseil ne souhaitent pas proposer de reconnaissance pour l'engagement étudiant. A la question « faut-il étendre à la géographie le principe retenu par le département éco-gestion aux formations de géographie ? » : la réponse donnée en conseil est NON. Clémence Christin pense que ce dispositif est injuste vis-à-vis des étudiants salariés qui n'ont pas forcément le temps de s'investir dans des activités. Les enseignants se demandent comment évaluer le travail de l'étudiant dans le cadre de son engagement. Les membres du conseil d'UFR souhaitent que la commission reste au niveau de l'établissement.

6- Examen des demandes de financement :

- a. Financement pour **manifestations scientifiques** : Nicolas Le Pape présente le tableau des demandes d'aide. Six demandes ont été faites pour des montants allant de 300€ à 800€. Le montant global de ces demandes s'élève à un total de 2 900€. Nicolas Le Pape propose le vote du principe suivant pour ce tableau : « *le montant alloué sur le budget transversal de l'UFR sera de 10% du budget prévisionnel global, avec un plafond à 500€ et un plancher à 100€* » il est demandé que soit ajoutée la précision suivante : « *dans la limite du montant demandé* ». Le montant attribué varie donc de 250€ à 500€ pour un montant total de 2 350€. Il est demandé pour les prochains tableaux de rajouter une colonne « autres financements ».

VOTE : 1 CONTRE 1 ABSTENTION

- b. Financement pour **l'aide à la pédagogie** : Nicolas Le Pape présente le tableau divisé en deux parties : les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement. Pour les dépenses de fonctionnement le montant des demandes s'élève à 26 970€. Nicolas Le Pape précise que l'enveloppe allouée ne peut excéder 20 000€, il est donc retenu de d'honorer les dépenses relatives aux voyages d'études prévus dans les maquettes de formation pour un montant total de 18 830€. Nicolas Le Pape propose d'allouer une enveloppe de 1 000€ pour le Master BPAC. Les responsables de ce diplôme avaient demandé 2 640€ pour des frais de communication et démarche de recherche et de renforcement de partenariat. Les 250€ demandés pour le Master Entrepreneuriat et management de projets pour l'organisation de la table ronde lors de la journée portes ouvertes du 10 février 2018 sont également accordés. Le montant total accordé s'élève donc à 20 080€ pour les dépenses de fonctionnement.

VOTE : **Unanimité**

Pour les dépenses d'investissement le montant des demandes s'élève à 57 511€. Nicolas Le Pape indique que l'enveloppe prévue au budget prévisionnel 2018 est de 29 500€. Nicolas Le Pape présente deux demandes en particulier : celle des informaticiens pour le remplacement de 25 ordinateurs sur les 50 de la salle AC010 pour un montant prévisionnel de 30 000€. Il

présente également la demande du responsable de la bibliothèque, Nicolas Blanpain pour l'aménagement de la future cartothèque au sous-sol du bâtiment B. Il est prévu d'acquérir des rayonnages pour environ 6 000€. A elles seules, ces deux demandes dépassent le montant prévu au budget prévisionnel dans la masse investissement. Une discussion s'engage alors sur le financement du matériel informatique des salles de cours. L'UFR SEGGAT, compte tenu de ses besoins spécifiques en logiciels et matériel informatique, consacre tout ou partie de son budget d'investissement à l'achat et au renouvellement des équipements des salles de cours. Françoise Clouet précise qu'auparavant l'UFR bénéficiait de crédits d'innovation pédagogique annuel mais que depuis l'année dernière l'UFR SEGGAT ne dispose plus de ces crédits-là. Des choix sont donc à faire pour le maintien de la qualité d'enseignement à l'UFR SEGGAT. Il est ensuite procédé au vote d'une enveloppe de 24 000€ pour le renouvellement du matériel informatique et d'une enveloppe de 6 000€ à l'aménagement de la cartothèque.

VOTE : Unanimité

Nicolas Le Pape indique qu'une démarche similaire sera proposée courant mai 2018 afin de préparer le budget rectificatif. Ces demandes de financement pour l'aide à la pédagogie seront aussi utilisées pour préparer le dialogue budgétaire de septembre 2018 et pour mieux calibrer les enveloppes du budget 2019.

- 7- Renouvellement de deux représentants extérieurs** au conseil d'UFR. Nicolas Le Pape annonce que Monsieur Frédéric CARLUER, Inspecteur Général de l'Education Nationale (IGEN) en Sciences Economiques et Sociales et Monsieur Sébastien DUVAL-ROCHER, proviseur du lycée Jean Rostand à Caen viendront remplacer Messieurs Bertrand MACE et BRIAND Jean-Philippe. Ces propositions visent à renforcer les liens déjà existant pour l'organisation de l'agrégation interne et externe de sciences économiques et sociales et le partenariat avec le lycée Jean Rostand partenaire dans le cadre du DSCG.

VOTE : Unanimité

8- Questions diverses :

- a. Olivier Maquaire a fait part du besoin de la constitution d'un **annuaire papier**. Cet annuaire pourrait recenser tous les personnels administratifs et enseignants de l'UFR avec la localisation de leur(s) bureau(x) et leur(s) numéro(s) de téléphone fixe et portable. Fabrice Valognes indique qu'il existe déjà ce type de tableau mais la question de la mise à jour de ce document reste entière.
- b. Le point **vie de l'UFR** est présenté par Clémence Christin. Ce point émane d'une réunion du collège B, préparatoire à la séance du conseil d'UFR. Il en ressort qu'un certain nombre d'enseignants ne se sentent pas très bien informés. Clémence Christin propose qu'un relevé des décisions et avis soit diffusé. Elle note que le PV du conseil approuvé est en ligne sur le site mais celui-ci n'est en ligne qu'après approbation du conseil suivant ce qui est trop tardif pour la diffusion de l'information. Nicolas Le Pape souligne que la rédaction du PV demande beaucoup de temps et que l'UFR n'a pas de secrétariat pour toutes les tâches parallèles de ce type. Clémence Christin propose au nom du collège B que soit organisé des assemblées générales de l'UFR ouvertes à tous les personnels enseignants et BIATSS, ces réunions seraient l'occasion d'aborder des points généraux sur les évolutions de l'université et de l'UFR.

Clémence Christin souligne que la réunion qui a eu lieu avec les responsables de master est une bonne initiative et devrait être étendue aux responsables d'autres diplômes. Nicolas Le Pape répond favorablement à cette demande et précise qu'une AG sera organisée après le dialogue de gestion qui se déroula le 10 janvier 2018.

Fin de la séance à 17h30



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

UFR des Sciences Economiques de Gestion, de Géographie et d'Aménagement des Territoires

Compte-rendu du conseil d'UFR du 8 décembre 2017

RESTREINT AUX ENSEIGNANTS CHERCHEURS

13h30 salle des actes bâtiment D

Membres présents (par collègue) :

Collège A : Stéphane COSTA, Nicolas LE PAPE, Philippe MADELINE, Boniface MBIH, Vincent MERLIN, Fabrice VALOGNES,

Collège B : Eva AZOULAY-GALLO, Clémence CHRISTIN, Bruno DROUOT, Muriel GILARDONE, Fabien GUILLOT, Maxime MARIE, Stéphane VALOGNES

Procurations : Laure BATAILLE à Bruno DROUOT
Olivier MAQUAIRE à Stéphane COSTA,

Excusés : Laure BATAILLE, Olivier MAQUAIRE, Jean-Sébastien PENTECÔTE

Membres de droit avec voix consultative : Nathalie BUREL, Jean-Michel CADOR

1 – Examen des services prévisionnels saisis dans OSE :

Nicolas Le Pape informe les membres du conseil de la réunion prévue le 20 décembre prochain avec Marc Zabalia, Vice-Président en charge des ressources humaines et Julien Labeyrie, Directeur des ressources humaines. Ce rendez-vous portera sur le référentiel 2018.

Nicolas Le Pape présente **le tableau relatif aux heures déclarées au titre du référentiel**. Il indique que toutes les heures de référentiel n'ont pas été renseignées puisqu'il n'y a aucun nom sous OSE pour la responsabilité des licences 2 et 3 de géographie, ce qui représente 36h de référentiel. Jean-Michel Cadour indique que Patrick Le Gouée et lui-même sont respectivement responsables de la L2 et L3 de géographie. Fabrice Valognes s'étonne que les heures « référentiel » de L3 mention gestion soient égales au double des heures de référentiel de la L3 mention économie en dépit des deux parcours qui la composent. Cette différence d'heures lui semble ne pas refléter un écart correspondant en charge de travail. Nicolas Le Pape répond que cette différence en heures référentiel est imputable au passage aux nouvelles maquettes (création de deux parcours dans la mention gestion). Il précise également que l'on devra effectivement réfléchir à l'adéquation entre les heures de référentiel

déclarées et les charges de travail sur les diplômes mais que cette réflexion nécessite que l'on définisse d'abord des missions à réaliser sur la responsabilité pédagogique de chaque diplôme.

Concernant **le tableau relatif aux heures déclarées au titre de l'encadrement individualisé** (stage, mémoire, projet tuteuré, études), Bruno Drouot s'étonne de voir autant de disparité entre les diplômes. Nicolas Le Pape précise que l'équipe de direction de l'UFR a essayé d'obtenir des précisions sur ce que représentent certaines heures mais que certaines demandes d'explication avaient été mal perçues par certains collègues. Il remercie pour leur aide les directeurs de département. Clémence Christin demande qu'une réunion soit organisée avec les intéressés afin que chacun puisse effectivement s'expliquer sur ce qu'il a déclaré au titre de ces heures.

Enfin Nicolas Le Pape présente **le tableau récapitulatif des services des personnels permanents saisis sous OSE** à la date du 5 décembre. Il indique avoir recueilli l'avis de Joël BREE, directeur du laboratoire NIMEC, pour le service d'enseignement des 3 professeurs rattachés à ce laboratoire de l'IAE : M. Loilier, Mme Scouarnec, M. Tellier. Ces trois enseignants déclarent un volume d'heures complémentaires conséquent. Le Directeur du laboratoire a indiqué qu'il émettait un avis favorable pour ces 3 services prévisionnels. Les quatre autres directeurs de laboratoires rattachés à l'UFR, qui sont soit élus soit invités permanents au conseil, étaient tous absents à cette séance.

Les membres du conseil remercient la direction pour le travail que représente l'élaboration de ces différents tableaux et pour la communication des informations qu'ils contiennent.

Nicolas Le Pape attire l'attention de ses collègues sur le cas de Mohammed ESSAFI, enseignant contractuel. Le contrat de Monsieur Essafi se termine au 31 août 2018, son statut ne permettrait a priori pas d'envisager un renouvellement de son contrat de travail. De plus nous avons des inquiétudes sur la pérennité du support de poste sur lequel son contrat de travail est rattaché. Monsieur Essafi fait 384 heures par an et de nombreuses heures complémentaires. La pérennisation de son support est tout à fait indispensable pour que l'on puisse assurer la charge d'enseignement qui nous incombe. Nicolas Le Pape indique qu'il présentera à la présidence ce cas lors du dialogue de gestion.

2 – Profil de poste MCF 23 : Géographie physique et hydrologie continentale

Nicolas Le Pape présente le profil du poste (Géographie physique et hydrologie continentale) rattaché à l'UFR et ouvert à la campagne de recrutement pour la rentrée 2018. Ce profil a été discuté en amont en réunion de laboratoire LETG Caen et en concertation avec le directeur du département de géographie. La personne recrutée sur ce poste sera rattachée au laboratoire LETG Caen.

Fin de la séance à 18h00



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

UFR des Sciences Economiques de Gestion, de Géographie et d'Aménagement des Territoires

Compte-rendu du conseil d'UFR du 8 décembre 2017

RESTREINT AUX PROFESSEURS

13h30 salle des actes bâtiment D

Membres présents :

Collège A : Stéphane COSTA, Nicolas LE PAPE, Philippe MADELINE, Boniface MBIH, Vincent MERLIN, Fabrice VALOGNES,

Procurations : Olivier MAQUAIRE à Stéphane COSTA,

Excusés : Olivier MAQUAIRE, Jean-Sébastien PENTECÔTE

Membres de droit avec voix consultative : Nathalie BUREL

1 – Profil de poste PR 06 : Pilotage de la performance-Entrepreneuriat

Nicolas Le Pape présente le profil du poste (Pilotage de la performance-Entrepreneuriat) rattaché à l'UFR et ouvert à la campagne de recrutement pour la rentrée 2018. Les mots-clés associés à ce poste (Audit, Contrôle de Gestion, Développement d'Affaires, Entrepreneuriat) sont également présentés. Ces différents éléments ont été discutés en amont avec la directrice-adjointe du CREM et avec directeur du département d'économie-gestion. Une présentation du profil a également été faite devant les PR 05 et 06 de l'UFR SEGGAT. Ce poste doit permettre de renforcer l'offre de formation en gestion. La personne recrutée sur ce poste sera rattachée au laboratoire CREM Caen.

Fin de la séance à 18h15